

## NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2009/006

Genève, le 20 février 2009

CONCERNE:

Sélection des candidats à la présidence des comités  
de la Conférence des Parties

1. A sa 54<sup>e</sup> session (Genève, octobre 2006), le Comité permanent s'est accordé sur une procédure pour la sélection de candidats à la présidence des comités des sessions de la Conférence des Parties (CoP).
2. Le document original approuvé par le Comité permanent précise les dates de mise en œuvre de la procédure pour les comités devant être établis à la 14<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties. Ce document a été révisé de manière à en supprimer les dates spécifiées afin qu'il s'applique à toutes les sessions de la Conférence des Parties. Une copie de la procédure est jointe en annexe à la présente notification.
3. Le Comité permanent a maintenant établi le groupe de sélection qui examinera les candidatures à la présidence des comités à la 15<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties; ce groupe comprend les membres suivants:

Afrique	Nana Kofi Adu-Nsiah Directeur exécutif <i>Wildlife Division of Forestry Commission</i> P.O. Box M239 ACCRA Ghana	Tél: +233 (20) 812 01 20 Courriel: adunsiyah@yahoo.com
Asie	M. Ghanim Abdulla Mohammad Chef de l'organe de gestion CITES P.O. Box 7634 DOHA Qatar	Tél: +974 420 77 73 Fax: +974 420 78 39 Courriel: gamohammad@qatarnv.org.qa
Amérique centrale et du Sud et Caraïbes	M. Fernando Olave <i>Corporación Nacional Forestal (CONAF)</i> Paseo Bulnes 285, Of. 401 SANTIAGO Chili	Tél: +56 (2) 663 04 40 Fax: +56 (2) 696 13 81 Courriel: fernando.olave@conaf.cl

Europe	M. Trevor Salmon Chef de l'équipe de politique relative à la CITES et aux espèces internationales Defra Zone 1/08C Temple Quay House 2 The Square BRISTOL BS1 6EB Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Tél: +44 (117) 372 83 84 Fax: +44 (117) 372 83 73 Courriel: Trevor.Salmon@defra.gsi.gov.uk
Amérique du Nord	Mme Virginia Poter Directrice générale Service canadien de la faune Environnement Canada OTTAWA, Ontario K1A 0H3 Canada	Tél: +1 (819) 994 13 60 Fax: +1 (819) 953 71 77 Courriel: virginia.poter@ec.gc.ca cc: basile.vanhavre@ec.gc.ca
Océanie	Mme Kerry Smith Secrétaire assistante <i>Wildlife Branch</i> <i>Australian Government Department of the Environment and Water Resources</i> G.P.O. Box 787 CANBERRA, ACT 2601 Australie	Tél: +61 (2) 62 74 12 24 Fax: +61 (2) 62 74 19 21 Courriel: kerry.smith@environment.gov.au
Secrétariat	M. Willem Wijnstekers Secrétaire général Secrétariat CITES Maison internationale de l'environnement Chemin des Anémones CH-1219 CHATELAINE-Genève Suisse	Tél: +41 (22) 917 84 64 Fax: +41 (22) 797 34 17 Courriel: willem.wijnstekers@cites.org

4. Conformément à la procédure agréée par le Comité permanent, le Secrétariat informe les Parties de ce qui suit:

- a) les membres du groupe de sélection rechercheront activement des propositions de candidatures aux comités; et
- b) les Parties devraient soumettre leurs propositions au groupe de sélection par l'entremise au Secrétaire général le 16 mai 2009 au plus tard.

## Annexe

Sélection des candidats à la présidence des comités  
de la Conférence des Parties

La procédure à suivre par le Comité permanent [telle que décidée à la 54<sup>e</sup> session du Comité permanent (Genève, octobre 2006)] pour sélectionner ses candidats à la présidence des comités lors des sessions de la Conférence des Parties est la suivante:

1. Le Comité permanent devrait établir, au moins un an avant chaque session de la Conférence des Parties, un groupe de sélection des présidents des comités des sessions de la CoP comprenant:
  - a) le président et le vice-président du Comité permanent en tant que membres *ex officio*;
  - b) quatre autres membres du Comité permanent choisis par le Comité permanent avant chaque session de la Conférence des Parties dans des régions non représentées autrement;
  - c) un représentant du prochain pays hôte en tant que membre *ex officio*; et
  - d) le Secrétaire général en tant que membre *ex officio*.
2. A moins que le groupe de sélection n'en décide autrement, le président du Comité permanent devrait présider le groupe.
3. Le Secrétariat devrait envoyer aux Parties, au nom du Comité permanent, une notification leur annonçant qu'en vue de la session suivante de la Conférence des Parties:
  - a) un groupe de sélection des présidents des comités de la session a été établi (en indiquant le nom et les coordonnées des membres);
  - b) les membres du groupe rechercheront activement des propositions de candidatures pour la présidence des comités;
  - c) les Parties devraient communiquer leurs propositions au groupe par l'intermédiaire du Secrétaire général huit mois au plus tard avant la session; et
  - d) le Secrétaire général indiquera aux membres du groupe de sélection toutes les propositions mentionnées ci-dessus à l'alinéa c).
4. Les membres du groupe de sélection devraient se contacter et se faire part des noms qu'ils ont reçus et des informations dont ils disposent au sujet de ces personnes. Ils devraient être guidés par les principes généraux suivants:
  - a) une seule condition stricte est requise pour les candidatures – celle stipulée dans le règlement intérieur de la Conférence des Parties, à savoir que la personne proposée doit, de prime abord, être "à même de conduire les travaux de la Conférence de manière impartiale". Il est donc clair que ces personnes doivent être impartiales et avoir

l'expérience de présider des sessions réunissant un grand nombre de participants de différentes cultures et où plusieurs langues sont utilisées;

- b) d'autres caractéristiques pourraient aussi constituer un avantage, notamment:
- i) avoir une connaissance approfondie de la CITES et de son fonctionnement et avoir l'expérience d'un ou de plusieurs aspects de son application;
  - ii) pour le Comité I, être familiarisé avec la terminologie biologique et les questions scientifiques (ce Comité traitant surtout de questions biologiques); et
  - iii) pratiquer plus d'une langue de travail de la CITES (y compris, de préférence, l'anglais, car c'est langue de travail de la majorité des Parties); et
- c) l'on s'efforce traditionnellement de trouver des présidents de différentes régions du monde afin qu'à chaque session, les présidents de la Conférence et des comités soient autant que possible de régions différentes.
5. Le groupe de sélection devrait s'assurer auprès des personnes retenues qu'elles sont prêtes à assumer ces fonctions puis terminer sa sélection de candidats à la présidence du Comité I, du Comité II et du Comité de vérification des pouvoirs de la CoP cinq mois avant la session.
- 6 Le Secrétaire général devrait ensuite indiquer aux membres du Comité permanent les candidats retenus. Il devrait informer les candidats de leur sélection et organiser les briefings habituels des présidents-élus des Comités I et II.
7. A sa session ayant lieu juste avant la session de la CoP, le Comité permanent devrait confirmer officiellement les candidatures émanant du groupe de sélection.